

Une question logement... ...Rencontrez l'ADIL 48

Les conseillères juristes de l'ADIL de la Lozère vous délivrent gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur toutes vos questions liées au logement et à l'habitat. Les permanences se déroulent le mercredi, de préférence avec rendez-vous dans les locaux de la MAISON DE SERVICES AU PUBLIC de :



EN 2019, PERMANENCE
TOUTE LA JOURNÉE !

LANGOGNE <i>1 Quai de Langouyrou</i>	MARVEJOLS <i>6 Rue Victor Cordesse</i>	FLORAC-TROIS- RIVIERES <i>5 Place Paul Comte</i>	ST-CHELY- D'APCHER <i>Route de Fournels</i>
02 JANVIER	09 JANVIER	16 JANVIER	23 JANVIER
06 FÉVRIER	13 FÉVRIER	20 FÉVRIER	27 FÉVRIER
06 MARS	13 MARS	20 MARS	27 MARS
03 AVRIL	10 AVRIL	17 AVRIL	24 AVRIL
02 MAI	09 MAI	15 MAI	22 MAI
05 JUIN	12 JUIN	19 JUIN	26 JUIN
03 JUILLET	10 JUILLET	17 JUILLET	24 JUILLET
04 SEPTEMBRE	11 SEPTEMBRE	18 SEPTEMBRE	25 SEPTEMBRE
02 OCTOBRE	09 OCTOBRE	16 OCTOBRE	23 OCTOBRE
06 NOVEMBRE	13 NOVEMBRE	20 NOVEMBRE	27 NOVEMBRE
04 DÉCEMBRE	11 DÉCEMBRE	18 DÉCEMBRE	18 DÉCEMBRE

POUR CONTACTER L'ADIL DE LA LOZÈRE

04 66 49 36 65 > WWW.ADIL48.ORG

OU CONTACT.ADIL48@ORANGE.FR

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Lozère